

Pêche : le parcours des subventions préjudiciables

Les pays qui subventionnent les flottes de pêche industrielle transfèrent les risques de surpêche vers d'autres pays, y compris vers les pays les moins avancés

Nous savons depuis longtemps que les États subventionnent les opérations de pêche que leurs propres flottes réalisent dans les eaux d'autres pays. Mais nous ne savions pas exactement à qui cet argent était destiné, ce qui compliquait l'établissement d'une empreinte cumulant les dépenses étrangères dans les eaux de chaque État côtier.

Mais des chercheurs sont parvenus à cartographier ces flux financiers pour la première fois. Les 10 principaux pourvoyeurs de subventions préjudiciables aux pêcheries ont dépensé plus de 5,3 milliards de dollars pour soutenir la pêche dans les eaux d'autres nations. Cela représente plus du tiers de leurs dépenses totales dans des subventions préjudiciables octroyées au secteur la pêche, selon une étude menée par Daniel Skerritt et U. Rashid Sumaila, de l'Université de Colombie-Britannique, avec le soutien d'Oceana.

Un grand nombre de pays accueillent des flottes de pêche étrangères fortement subventionnées, soit de manière consciente, en signant des accords de pêche, soit involontairement, lorsque des navires non autorisés pénètrent dans leurs eaux. Dans certains pays à faible revenu, les opérations de pêche lointaine des flottes étrangères réalisent la majorité des captures. Et ces flottes reçoivent souvent des subventions représentant entre 20 et 40 % de la valeur de ces captures, ce qui suggère qu'elles ne seraient peut-être pas rentables autrement.

Ces résultats signifient qu'une part importante des subventions à la pêche dans le monde transfèreraient en réalité les risques de surpêche d'un pays vers d'autres et vers la haute mer, qui correspond aux eaux situées au-delà de toute juridiction nationale. Les négociations sur l'avenir des subventions préjudiciables octroyées au secteur de la pêche devraient sérieusement examiner ces conclusions.

'Top 10'

Les 10 pays octroyant le plus de subventions préjudiciables (2018):

Chine	5,9 milliards \$	
Japon	2,1	
Corée	1,5	
Russie	1,2	
USA	1,1	
Thaïlande	1,1	Total
Taïwan	0,7	15,4 milliards \$
Espagne	0,7	(ou 69 % des
Indonésie	0,6	22,2 milliards \$
Norvège	0,5	de dépenses
		mondiales dans
		des subventions
		préjudiciables)

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les pays du Top 10 ont dépensé plus de 5,3 milliards \$ par an dans des subventions préjudiciables octroyées à la pêche dans les eaux de 116 autres pays.

La Chine est le principal pays finançant la pêche lointaine avec 2,9 milliards \$, tandis que les eaux japonaises accueillent la plus grande empreinte de subventions préjudiciables—1,4 milliard \$—octroyées à des flottes étrangères.

Dans les eaux de plusieurs pays moins avancés (PMA), les captures et les subventions des flottes étrangères sont plus importantes que celles des flottes nationales.

Les flottes ne seraient peut-être pas rentables si elles ne bénéficiaient pas de ce subventions ni d'un accès illimité aux eaux d'autres nations, parmi lesquelles figurent des PMA.

L'UE, prise comme un tout, a octroyé 2,0 milliards \$ en 2018, ce qui en fait potentiellement le troisième plus grand pourvoyeur de subventions préjudiciables octroyées au secteur de la pêche.

LE PARCOURS DES SUBVENTIONS DE LA SOURCE... AUX BAS-FONDS

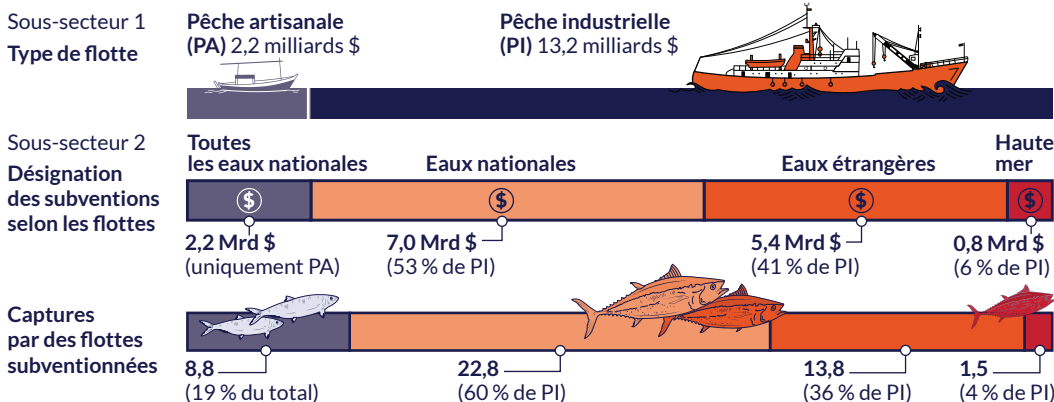
Certaines subventions à la pêche — telles que les exonérations fiscales ou les subventions aux carburants — sont préoccupantes sur le plan de la durabilité parce qu'elles augmentent artificiellement les profits et incitent à pêcher toujours plus. Ces paiements sont qualifiés de subventions préjudiciables, parce qu'on les distingue des dépenses destinées à des programmes positifs ou ambigus, comme la gestion des pêcheries ou le rachat de navires.

Les chercheurs ont estimé la destination des subventions préjudiciables en combinant les données existantes sur les subventions et des données sur la localisation des captures. Pour la première phase des recherches, l'équipe s'est concentrée sur les 10 plus grands pourvoyeurs de subventions préjudiciables. Des recherches sont en cours pour ajouter les subventions d'autres pays maritimes

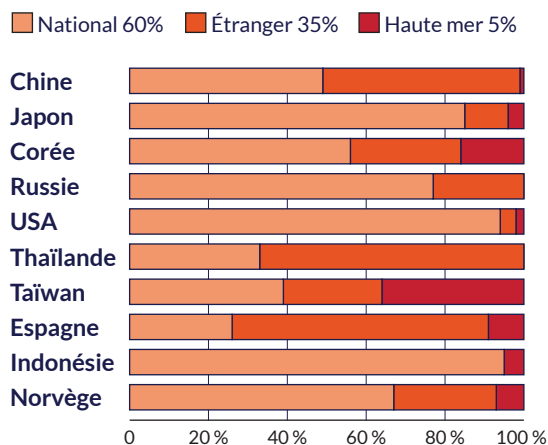
Pour déterminer la destination géographique des subventions, les chercheurs ont posé une hypothèse majeure : les subventions suivent proportionnellement les captures. En d'autres termes, si la moitié des captures d'un pays proviennent de ses propres eaux et que l'autre moitié proviennent d'eaux étrangères, les chercheurs ont supposé que les subventions étaient elles aussi réparties en deux parts égales. Il s'agit là d'une hypothèse prudente ; il est possible que davantage de subventions soient destinées aux flottes de pêche lointaine, parce qu'elles utilisent davantage de carburant et peuvent avoir besoin d'un soutien plus important pour rester rentables.

FLUX DES SUBVENTIONS PRÉJUDICIALES

Subventions préjudiciables en milliards de dollars; Captures en millions de tonnes



FLUX DEPUIS LES PAYS DU TOP 10



OÙ VONT LES SUBVENTIONS ?

Les 10 principaux pays finançant la pêche lointaine étaient impliqués dans les eaux de 116 pays. Quatre des cinq grandes destinations des subventions à la pêche lointaine étaient elles-mêmes d'importants pourvoyeurs de subventions.

En effet, d'autres pays capturent plus de poissons dans les eaux du Japon et de la Corée du Sud que ne le font les propres flottes de ces pays.

PRINCIPALES DESTINATIONS DES FLOTTES DU TOP 10, Par somme des captures étrangères en millions de tonnes en 2016

1 Japon: 3,1 **2** Indonésie: 1,6 **3** Haute mer: 1,5 **4** Russie: 1,4 **5** Corée: 1,1

Les trois pays qui ne font pas partie du Top 10 mais où est réalisé le plus grand volume de captures par des pays du Top 10 étaient le Maroc, la Malaisie et le Cambodge.

Les subventions préjudiciables sont particulièrement préoccupantes si elles encouragent la pêche lointaine dans les eaux de pays à revenu inférieur, y compris dans des pays parmi les moins avancés.

EFFET DES SUBVENTIONS À LA PÊCHE SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

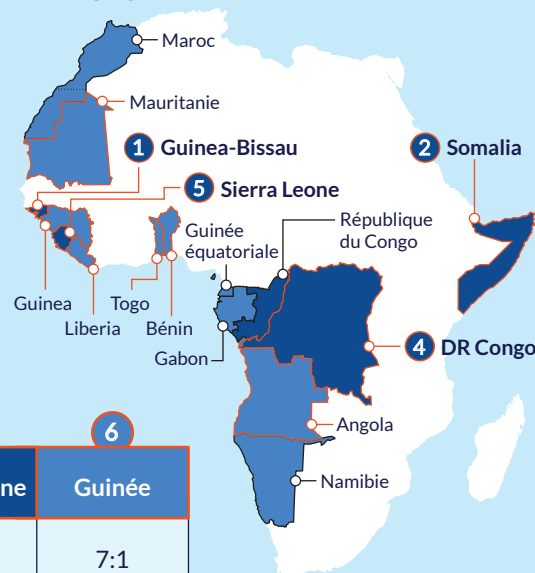
L'étude a découvert des éléments prouvant que les aides financières aux flottes de pêche lointaine peuvent avoir des effets néfastes sur les stocks halieutiques et les pêcheries dans les PMA. Dans plusieurs PMA, les chercheurs estiment que les subventions préjudiciables octroyées au secteur de la pêche ont représenté plus de 20 % de la valeur des captures étrangères. Ce résultat suggère que ces flottes de pêche lointaine ne seraient pas rentables sans les subventions qu'elles reçoivent. D'autres données montrent que les subventions et les captures étrangères sont plus importantes que les subventions et les captures nationales, ce qui évoque également un impact disproportionné des flottes étrangères sur les ressources locales.

PAYS PRÉSENTANT LE PLUS GRAND ÉCART ENTRE LES SUBVENTIONS,

Rapport entre les subventions préjudiciables étrangères et nationales

■ de 1:1 à 10:1 ■ >10:1 — PMA

PMA avec l'écart le plus important	1 Guinée-Bissau	2 Somalie	4 RD Congo	5 Sierra Leone	6 Guinée
Rapport entre les subventions Étrangères:Nationales	1,173:1	31:1	11:1	10:1	7:1
Rapport entre les captures Étrangères:Nationales	3:1	2:1	1:3	2:1	2:1
Subventions étrangères en % de la valeur des captures étrangères	42 %	17 %	46 %	27 %	35 %
Subventions étrangères par rapport aux nationales	11:1	3 Cambodge			
Captures étrangères par rapport aux nationales	5:4	Le Cambodge était un des rares pays non africains où les subventions préjudiciables étrangères dépassaient largement les subventions nationales. On estime que 122,1 millions \$ de subventions préjudiciables ont été octroyés à des navires étrangers pêchant dans les eaux cambodgiennes.			
Subventions étrangères en % de la valeur des captures étrangères	16 %				



Pays absents de la carte ayant un rapport d'au moins 1:1 entre les subventions préjudiciables étrangères (Top 10) et nationales :

■ Nauru	44:1
■ Palaos	31:1
■ Kiribati (PMA)	6:1
■ Tuvalu (PMA)	5:1
■ Îles Marshall	1:1

EXPORTATION DU RISQUE DE SURPÊCHE VERS LES PMA

Bien que ces recherches n'aient pas évalué directement la durabilité des pêcheries et des stocks halieutiques, elles suggèrent que les subventions aux flottes de pêche lointaine pourraient avoir un impact à ce niveau. Les marges étant souvent minces dans le secteur de la pêche, il est probable que des subventions de cette ampleur encouragent une pêche qui ne serait pas intéressante sur le plan économique sans elles. Cette situation est souvent associée à une pêche non durable.

De plus, certaines des subventions les plus importantes (à en juger par leur part dans la valeur des captures) partent dans les eaux de PMA, alors que ces pays peuvent avoir des capacités insuffisantes pour gérer leurs pêcheries. En soutenant leurs propres flottes de pêche, les pays du Top 10 pourraient par conséquent transférer les risques de surpêche vers des pays qui sont les moins à même d'en assumer les conséquences.

OCEANA

Pour consulter le rapport complet, rendez-vous sur:

www.oceana.org/TOI

TOI@oceana.org

[@oceana](https://twitter.com/oceana)